

ANNEXE 5.5
Carte 2 des servitudes d'utilités publiques

[] INT 1 - Servitude de protection du cimetière.

[—] PT3 - servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

[---] PT1 et PT2 - servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques

[—] A2 - servitude pour la pose des canalisations souterraines d'irrigation

